

@ L'espace assuré

Le conjoint ayant une carte de service Santéclair a son propre accès à l'espace assuré sur le site www.vivinter.fr



N° Police	Société	Date d'entrée	Date de sortie	Garantie
2704493070000G95	S.E.T	01/01/2012	-	Santé - Rg convergence Actif Rg Gal (AXA)

Les garanties Prévoyance ne peuvent s'afficher qu'à la prise en compte, par VIVINTER, d'un arrêt de travail.

Nom	N° SS	Qualité	Né(e) le	Entré(e) le	Sorti(e) le	Situation NOEMIE au 02/05/2016
		Assuré		01/01/2012	-	Activé
		Conjoint		01/01/2012	31/12/2015	Désactivé

Sur l'espace assuré du salarié, le conjoint a une date de radiation puisqu'il est désormais enregistré sur son propre espace



N° Police	Société	Date d'entrée	Date de sortie	Garantie
2704493070000G95	S.E.T	01/01/2016	-	Santé - CJT Rg convergence Actif Rg Gal (AXA)

Les garanties Prévoyance ne peuvent s'afficher qu'à la prise en compte, par VIVINTER, d'un arrêt de travail.

Nom	N° SS	Qualité	Né(e) le	Entré(e) le	Sorti(e) le	Situation NOEMIE au 02/05/2016
		Assuré		01/01/2016	-	Télétransmission NOEMIE impossible

Sur l'espace assuré du conjoint, la date d'affiliation est indiquée et la connexion NOEMIE est impossible puisqu'il existe déjà une première mutuelle

Comment le conjoint crée son propre espace assuré ?



1- Se connecter à www.vivinter.fr / Espace assuré ou depuis l'application mobile VIVINTER / Mon Espace assuré.

2- Sur l'écran d'authentification, cliquer sur «Obtenir vos identifiants»

3- Renseigner les informations demandées et personnaliser votre mot de passe.

NB : l'email de connexion doit être différent de celui du salarié AREVA (l'email permet l'authentification de l'assuré)